



Fiche signalétique

Nettoyant tout usage résistant

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA COMPAGNIE

Nom du produit	Nettoyant tout usage résistant
Autres moyens d'identification	TNDS8212, TNDS8312, TNDS8412
Famille du produit	Solution aqueuse
Fabricant / Fournisseur	Shrader Canada Limited 830 Progress Court Oakville, ON L6L 6K1 +1.905.847.0222 www.shradercanada.com
Numéro de téléphone d'urgence	CANUTECH, +1.613.996.6666, Operation hours: 24/7

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Effets potentiels sur la santé

Voies d'exposition	Skin contact; Eye contact; Ingestion.
Inhalation	Sans danger.
Contact avec la peau	Peut causer une irritation modérée à sévère.
Contact avec les yeux	Peut causer une irritation modérée à sévère.
Ingestion	Peut irriter la bouche, la gorge et l'estomac.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	Concentration %	Autres identificateurs
Alcohols, C7-21, ethoxylated	68991-48-0	1-5	
Ethylene glycol propyl ether	2807-30-9	1-5	
Tetrasodium pyrophosphate	7722-88-5	0.1-1.0	Ethylene glycol propyl ether

Notes Concentration va due au traitement par lots. Documents justifiant la variabilité de la composition sont maintenue.

4. PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation	Porter la victime dans un endroit aéré. Appeler un centre antipoisons ou un médecin si la victime ne se sent pas bien.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement et doucement à l'eau tiède pendant au moins 30 minutes. Si l'irritation ou la douleur persiste, consulter un médecin.

Appellation de la FS : TNDS8212, TNDS8312, TNDS8412 - Ver. 1
Numéro de la FS : TNDS8212, TNDS8312, TNDS8412
Date de préparation : le 08 septembre, 2017

Contact avec les yeux Immédiatement rincer les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Prendre garde de ne pas éclabousser l'autre œil ou le visage avec de l'eau contaminée. Appeler immédiatement un centre antipoisons ou un médecin. Un traitement est requis de toute urgence. Transportez la victime vers un hôpital.

Ingestion NE JAMAIS rien administrer par la bouche à une victime qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. NE PAS FAIRE VOMIR. Appeler un centre antipoisons ou un médecin si la victime ne se sent pas bien.

5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Inflammabilité Ne brûle pas.

Agents extincteurs appropriés Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

Agents extincteurs inappropriés Aucun connu.

Dangers particuliers que pose le produit chimique Monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone. et autres composés organiques non identifiés.

Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers Un vêtement pour la protection chimique (p. ex. vêtement anti-éclaboussure) et un APRA à pression positive pourraient être nécessaires.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions personnelles Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter un équipement de protection approprié. Évacuer les lieux immédiatement. Isoler la zone de danger. Ne pas laisser entrer le personnel superflu ou non protégé.

Précautions relatives à l'environnement Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

Méthode de confinement et de nettoyage Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention Porter un équipement de protection individuelle afin d'éviter tout contact direct avec ce produit chimique. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate.

Entreposage Entreposer dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : bien ventilé, frais, sec, garder à l'abri du gel.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition

Nom chimique	ACGIH® TLV®		OSHA PEL			
	TWA	STEL [C]	TWA	Valeur plafond		
Tetrasodium pyrophosphate	Non établie	Non établie	5 mg/m3	Non établie		

Contrôles d'ingénierie Aérer suffisamment pour maintenir la concentration des particules en suspension dans l'air sous la valeur TLV. Aération générale devrait être suffisante dans des conditions d'utilisation normales. On recommande une aération locale si le produit est vaporisé ou utilisé dans un espace restreint ou si la valeur TLV est excédée. De l'air de compensation doit toujours être

fourni pour maintenir en équilibre l'air échappé.

Équipement de protection individuelle

- Protection des yeux et du visage** Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et écran facial si le contact est possible.
- Protection de la peau** Préviend l'exposition cutanée. Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).
Les matériaux convenables sont les suivants : caoutchouc de nitrile, polychloroprène.
- Protection des voies** Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide
Apparence	Liquide incolore claire.
Odeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	1.019
Solubilité dans l'eau	Soluble.
pH	12.7
Coefficient de répartition n-octanol/eau	Pas disponible
Viscosité cinématique	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Point d'éclair	Sans objet
Limite inférieure d'inflammabilité/explosivité	Sans objet
Limite supérieure d'inflammabilité/explosivité	Sans objet
Autre propriété physique 1	Sans objet
Autre propriété physique 2	Sans objet
Autre propriété physique 3	Sans objet

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique	Habituellement stable.
Conditions à éviter	Matières incompatibles.
Matières incompatibles	Agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique), acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), bases fortes (p. ex. hydroxyde de sodium).
Produits de décomposition dangereux	Monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone. et autre composé organique non déterminés.
Possibilité de réactions	Sans objet.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Remarques générales

Les renseignements présentés ci-dessous s'appliquent au produit original, à moins d'indications contraires.

LC50/LD50 Valeur

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
--------------	------	--------------	----------------

Appellation de la FS : TNDS8212, TNDS8312, TNDS8412 - Ver. 1

Numéro de la FS : TNDS8212, TNDS8312, TNDS8412

Date de préparation : le 08 septembre, 2017

Ethylene glycol propyl ether	2025 ppm (rat) (4 heures d'exposition)	500-1000 mg/kg (rat)	875 mg/kg (lapin)
Tetrasodium pyrophosphate	Pas disponible	> 4000 mg/kg (rat)	> 300 mg/kg (lapin)

CL50: Aucun renseignement trouvé.

DL50 (orale): Aucun renseignement trouvé.

DL50 (cutanée): Aucun renseignement trouvé.

Corrosion/irritation de la peau

Il existe des preuves limitées d'une irritation modérée à sévère.

Corrosion/irritation des yeux

Il existe des preuves limitées d'une irritation modérée à sévère.

Effets d'une exposition de courte durée (aiguë)

Inhalation

Aucun renseignement trouvé.

Absorption par la peau

Aucun renseignement trouvé.

Ingestion

Peut causer irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac.

Effets d'une exposition de longue durée (chronique)

Aucun renseignement trouvé.

Sensibilisation des voies respiratoires et/ou de la peau

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Aucune donnée n'a été recueillie sur: Cancérogénicité, Tératogénicité / embryotoxicité, Toxicité pour la reproduction, Mutagénicité, Produits toxicologiquement synergiques

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Remarques générales Aucun renseignement environnemental n'a été trouvé.

13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Éliminer conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

14. INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

Renseignements sur le transport

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses.

Autres informations relatives au transport

Renseignements particuliers sur le transport Sans objet

15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Canada

Classification SIMDUT

Appellation de la FS : TNDS8212, TNDS8312, TNDS8412 - Ver. 1

Numéro de la FS : TNDS8212, TNDS8312, TNDS8412

Date de préparation : le 08 septembre, 2017



Catégorie E

E - Matières corrosives

16. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Cote de danger NFPA Santé - 1 Inflammabilité - 0 Instabilité - 0

Date de préparation le 08 septembre, 2017

Signification des abréviations ACGIH® = American Conference of Governmental Hygienists
CANUTEC = Canadian Transport Emergency Centre

CAS = Chemical Abstract Service

CCOHS = Canadian Centre for Occupational Health & Safety

CNS = Central nervous system

GESTIS = GESTIS Substance Database

HSDB® = Hazardous Substances Data Bank

IARC = International Agency for Research on Cancer

ICAO = International Civil Aviation Organization

IMDG = International Maritime Dangerous Goods Code

LC = Lethal concentration

LC = Lethal dose

NFPA = National Fire Protection Association

NTP = National Toxicology Program

OSHA = US Occupational Safety and Health Administration

PPM = Parts per million

RTECS® = Registry of Toxic Effects of Chemical Substances

STEL = Short term exposure limit

TDG = Transportation of Dangerous Goods Regulations (Canada)

TWA = Time weighted average

Références

Fiche signalétique du fabricant.

Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité (au travail CCHST).

Base de données HSDB®. US National Library of Medicine. Disponible du Centre canadien d'hygiène et de sécurité (au travail CCHST).

Registre de base de données de Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®). Accelrys, Inc. disponible à partir de Centre canadien d'hygiène et de sécurité (au travail CCHST).

ECHA - Agence européenne des produits chimiques, Classification et l'étiquetage de l'inventaire

Base de Substance GESTIS

OECD - le portail mondial d'Information sur les Substances chimiques - eChemPortal, 2015.

Avis

Les informations contenues dans ce document sont offertes seulement comme un guide pour l'utilisation et la manipulation spécifique de ce produit et elles ont été préparées de bonne foi. Ces renseignements ne sauraient être considérés comme complets, et les méthodes et les conditions d'utilisation et de manipulation peuvent inclure d'autres considérations et des considérations supplémentaires. Aucune garantie, quelle qu'elle soit, expresse ou tacite, n'est accordée, et Shrader Canada Limitée ne peut en aucun cas être tenue responsable de dommages, de pertes, de blessures corporelles ou de dommages fortuits pouvant résulter de l'utilisation de la présente information.

Appellation de la FS : TNDS8212, TNDS8312, TNDS8412 - Ver. 1

Numéro de la FS TNDS8212, TNDS8312, TNDS8412

Page 05 de 05

Date de préparation : le 08 septembre, 2017